

T14 - Fiscalité et plus value de l'acquisition immobilière

Formation éligible dans le cadre de la Loi ALUR



CONTACT

04 99 43 00 60

formation.cdvolutif@gmail.com

www.cdformation.com

* STAGES Inter-Entreprises

Budget :
Durée : 7h

* Dates et Lieux

Centre d'Agde
A définir
Centre de Béziers
A définir

Entrée / Sortie permanente

* OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les mécanismes d'imposition des opérations immobilières et des profits qui en résultent
- Eviter d'engager sa responsabilité civile professionnelle
- Améliorer son conseil auprès des clients

* PROGRAMME

I La fiscalité applicable dans le cadre de l'acquisition courante

- Connaître le régime de droit commun des droits d'enregistrements : le taux, les abattements et les exonérations, calculer des droits de mutation à titre onéreux
- Approfondir ses connaissances sur les plus-values immobilières des particuliers : déterminer le champ d'application, les exonérations, l'abattement pour durée de détention, la surtaxe et calculer une plus-value immobilière

II La fiscalité applicable dans le cadre de l'opération de construction

- Comprendre les droits d'enregistrement applicables : cerner le régime de faveur en cas d'engagement de vendre ou de construire, identifier le taux applicable au jour de la revente
- Appréhender la TVA immobilière : déterminer les personnes et les opérations soumises à la TVA immobilière et comprendre les conséquences fiscales

PUBLIC

Agents immobiliers et leurs collaborateurs
Juristes immobiliers

NIVEAU REQUIS

Aucun

METHODE PEDAGOGIQUE

Alternance entre théorie et pratique
Formateur spécialisé en droit immobilier
Formation à jour de toute réforme

CD Formation

166 rue Maurice Béjart - Parc Club de la Devèze - 34500 Béziers - 09.52.47.61.56

3 Impasse de Cordoue - Puits de So - 34300 Agde - 04.99.43.00.60

Déclaration d'activité sous le n° 91 34 07452 34 | Siret n° 521 087 312 00026